



L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2026

Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité	4
1.1	Le Groupe consolidé	4
1.2	Information sectorielle	6
1.3	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	10
1.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	11
1.5	Perspectives	12
2	Comptes consolidés semestriels résumés 2026	13
2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	14
2.2	État du résultat global consolidé	15
2.3	Bilans consolidés comparés	16
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	17
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	19
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	20
3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026	41
4	Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2026	42

L'ORÉAL

Rapport financier semestriel au 30 juin 2026

SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2026

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2026 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1 Le Groupe consolidé

Sur les six premiers mois, le **chiffre d'affaires s'élève à 23,77 milliards d'euros**, en hausse de + 5,8 % en publié.

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, le chiffre d'affaires progresse de + 6,8 %.

La croissance à données comparables ajustée ⁽¹⁾ est de + 6,5 %.

L'effet net de changement de structure est de + 1,8 %.

La croissance à taux de change constants ressort à + 8,6 %.

À fin juin 2026, les **effets monétaires** ont eu un impact négatif de - 2,8 %. En extrapolant les cours de change au 30 juin 2026, c'est-à-dire avec 1 € = 1,1395 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ - 0,6 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2026.

1.1.1 Compte de résultat consolidé

La **marge brute** s'est élevée à 17,7 milliards d'euros, soit 74,8 % du chiffre d'affaires, une légère amélioration de 10 points de base.

Les **frais de Recherche & Innovation** se sont établis à 697 millions d'euros - globalement stables à 2,9 % du chiffre d'affaires, en ligne avec la moyenne à long terme.

Les **frais publi-promotionnels** se sont élevés à près de 8 milliards d'euros, soit 32,6 % du chiffre d'affaires, une augmentation de 70 points de base afin de soutenir le lancement des innovations et des marques plus récentes.

Les **frais commerciaux et administratifs**, de 4,3 milliards d'euros, ont diminué de 70 points de base en termes relatifs, reflétant la discipline continue du Groupe sur le contrôle des coûts et l'efficacité opérationnelle.

Le **résultat d'exploitation** a augmenté de 6,8 % pour atteindre 5 milliards d'euros. La marge d'exploitation a progressé de 20 points de base, atteignant un nouveau record pour un premier semestre à 21,3 %.

Toutes les Divisions ont enregistré des marges d'exploitation supérieures à 22 %.

- La marge de la **Division des Produits Professionnels** s'est établie à 23,3 %, soit une hausse de 90 points de base.
- La marge de la **Division des Produits Grand Public** a augmenté de 20 points de base à 22,7 %.
- La marge de la **Division L'Oréal Luxe** s'est établie à 22,1 %, en recul de 20 points de base par rapport à l'année dernière en raison de l'impact dilutif mineur lié à la consolidation de Kering Beauté.
- La marge de la **Division Beauté Dermatologique** a augmenté de 20 points de base pour atteindre 28,4 %.

Les **dépenses non allouées**, composées principalement des frais centraux et de recherche fondamentale, sont restées stables à 2,3 % du chiffre d'affaires.

Les **charges financières nettes** se sont élevées à 187 millions d'euros.

Le montant total des **dividendes reçus** s'est élevé à 366 millions d'euros.

L'**impôt sur les résultats hors éléments non récurrents** s'établit à 1 283 millions d'euros, soit un taux de 24,5 %.

Le **résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe**⁽²⁾, ressort à 3 959,6 millions d'euros.

Le **Bénéfice Net Par Action**⁽³⁾, à 7,40 euros, est en augmentation de + 4,8 % par rapport au premier semestre 2025.

Les **éléments non récurrents** se sont élevés à - 413 millions d'euros, en ligne avec le premier semestre 2025.

Les **autres produits et charges** se sont établis à 301 millions d'euros et incluent notamment :

- 50 millions d'euros, liés à divers projets de restructuration,
- 169 millions d'euros liés à des litiges produits, et
- 42 millions d'euros de coûts liés aux acquisitions.

Les **impôts sur les éléments non récurrents** se sont élevés à 112 millions d'euros, incluant la surtaxe exceptionnelle de 188 millions d'euros approuvée par le Parlement français.

(1) Croissance à données comparables ajustée : croissance à données comparables (+ 6,8 %) ajustée de l'effet net du phasage en amont de la transformation IT au S1 2026 (- 0,7 %) et au S1 2025 (+ 0,4 %).

(2) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(3) Résultat net dilué par action, hors éléments non récurrents part du groupe.

1.1.2 Flux de trésorerie/bilan

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025	Variation	% Variation
Résultat net	3 552,8	3 372,2	6 133,7	180,7	5,4 %
Dépréciations, amortissements et provisions	1 001,6	859,1	1 817,4	142,5	
+/- values sur actifs immobilisés, variation des impôts différés et autres	224,3	134,3	371,7	90,0	
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus	11,8	2,5	6,7	9,3	
Marge brute d'auto-financement	4 790,5	4 368,0	8 329,5	422,5	9,7 %
Variation du besoin en fonds de roulement	- 951,9	- 860,9	327,4	- 91,0	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 716,1	- 765,8	- 1 495,3	49,7	
Cash flow opérationnel	3 122,5	2 741,3	7 161,6	381,2	+ 13,9 %
Dividendes versés	- 3 926,3	- 3 840,7	- 3 917,0	- 85,6	
Prises de participation	- 4 029,9	- 738,6	- 2 442,9	- 3 291,3	
Remboursement de la dette de location	- 214,9	- 229,1	- 453,6	14,2	
Rachat d'actions propres	- 501,4	- 501,6	- 501,5	0,2	
Augmentation de capital	0,7	1,2	65,6	-0,5	
Investissements financiers	- 4 224,1	2 877,7	2 514,7	- 7 101,8	
Cash flow résiduel	- 9 773,4	310,2	2 427,0	- 10 083,6	

La **marge brute d'autofinancement** s'élève à 4 790,5 millions d'euros, en hausse de 422,5 millions d'euros ou de + 9,7 % par rapport au niveau de juin 2025 qui s'établissait à 4 368,0 millions d'euros.

Le **cash-flow opérationnel** s'élève à 3 122,5 millions d'euros, en augmentation de 381,2 millions d'euros ou + 13,9 % par rapport au niveau du semestre précédent de 2 741,3 millions d'euros, principalement due à une amélioration de la marge brute d'autofinancement de 422,5 millions d'euros légèrement compensée par une diminution du besoin en fonds de roulement de - 91 millions d'euros.

La variation du **besoin en fonds de roulement** a généré une consommation de trésorerie de 951,9 millions d'euros sur la période, mais supérieure de 91 millions d'euros par rapport à juin 2025. Cette dégradation par rapport à juin 2025 est due notamment à une variation des stocks pour - 142 millions d'euros, les créances clients pour + 336 millions d'euros et les dettes fournisseurs pour - 317 millions d'euros.

Les **acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles** s'élèvent à 716,1 millions d'euros, en légère diminution par rapport à juin 2025. Elles s'établissent à 3 % du chiffre d'affaires, soit - 40 points de base de moins qu'en juin 2025 (3,4 %).

En juin 2026, les **prises de participations** ont représenté une sortie de trésorerie de - 4 029,9 millions d'euros constituée essentiellement de l'acquisition de Kering Beauté.

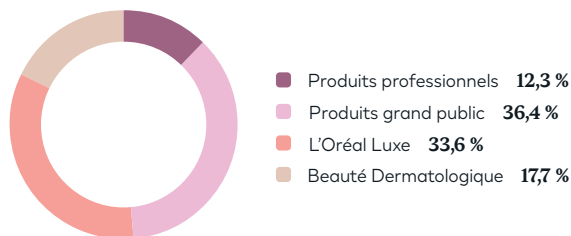
Les **investissements financiers** ont représenté une sortie de trésorerie de - 4 224,1 millions d'euros portant essentiellement sur la prise de participation complémentaire de 10 % dans Galderma.

Le **programme de rachat d'actions** pour - 501,4 millions d'euros est en ligne avec celui réalisé sur le 1^{er} semestre 2025.

Le **cash-flow résiduel** s'élève à - 9 773,4 millions d'euros contre 310,2 millions d'euros en juin 2025, en dégradation principalement en raison des impacts liés à l'acquisition de Kering Beauté et la prise de participation complémentaire de 10 % dans Galderma.

1.2 Information sectorielle

1.2.1 Chiffre d'affaires par Division



S'agissant de la Division des Produits Professionnels, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 11,6 % ⁽¹⁾ (+ 12,6 % à données comparables, + 14,7 % à données publiées).

La Division des Produits Professionnels continue sa progression spectaculaire, surperformant largement le marché professionnel. La Division progresse en volume et en valeur, portée par la premiumisation continue du soin du cheveu, le succès de sa stratégie omnicanale et sa priorité donnée à l'animation du marché des salons en proposant des services sur mesure.

Toutes les Zones progressent. En Amérique du Nord, la Division enregistre une croissance élevée à un chiffre, surperformant largement le marché. Dans toutes les autres Zones, la croissance est à deux chiffres : les marchés émergents sont boostés par une dynamique exceptionnelle au Brésil et dans la Zone GCC ⁽²⁾ ; en Europe, les clusters Allemagne-Autriche-Suisse et Espagne-Portugal sont particulièrement dynamiques ; l'Asie du Nord bénéficie de la croissance soutenue en Chine continentale.

Par catégorie, le soin du cheveu premium est le principal moteur : la croissance du marché reste dynamique et la Division surperforme largement grâce à ses franchises *blockbusters* et aux lancements très réussis comme *Gloss Absolu Crème de Kérastase*, *Acidic Grow Full* de Redken ou *Keratin Alpha Sleek* de L'Oréal Professionnel. En coloration, où le marché reste plus difficile, la Division continue de stimuler le trafic dans les salons avec des innovations de rupture comme *Redken Shades ALK* et des rénovations comme L'Oréal Professionnel *DiaLight*. En styling, l'intégration de *Oréal Wow* suit son cours.

S'agissant de la Division des Produits Grand Public, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 4,3 % ⁽¹⁾ (+ 4,1 % à données comparables, + 2,7 % à données publiées).

La Division réalise une solide croissance, qui s'est accélérée entre le premier et le deuxième trimestre, avec une performance particulièrement forte de la première marque de beauté mondiale : L'Oréal Paris.

Par Zone, l'Amérique du Nord réalise une bonne performance dans un marché dynamique. L'Europe maintient sa progression avec des performances remarquables au sein du cluster Royaume-Uni-Irlande et en Italie. Les marchés émergents poursuivent leur croissance avec des résultats particulièrement solides au Brésil, en Inde et au Vietnam.

Avec l'acquisition d'*Innovist*, la Division renforce encore sa présence sur le marché hautement stratégique de l'Inde.

Toutes les catégories sont en croissance, portées par un plan d'innovations robuste. Avec une progression à deux chiffres, le soin du cheveu reste la catégorie la plus dynamique, soutenue par L'Oréal Paris *Elvive Collagen Lifter* et *Garnier Fructis Diamond Sleek*. La coloration reste solide, tirée par *Garnier Olia*. En maquillage, la croissance est portée par des innovations telles que L'Oréal Paris *Extensionist Mascara* et *Maybelline New York Serum Lipstick*, ainsi que par les bonnes performances de *3CE* et *NYX Professional Makeup* ; avec le lancement de sa collection *Fat Oil Body*, la marque se diversifie dans le soin pour le corps et les parfums. Le soin de la peau bénéficie de nouveaux lancements comme L'Oréal Paris *Revitalift Filler Glass Skin Liquid Cream*, du déploiement de *Garnier Dry Touch Cream* et de la forte progression à deux chiffres des championnes locales *Mixa* et *Thayers*. *Dr.G* entame son expansion mondiale, débutant par l'Asie du Sud-Est et la Chine.

S'agissant de L'Oréal Luxe, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 5,1 % ⁽¹⁾ (+ 5,4 % à données comparables, + 4,4 % à données publiées).

La Division réalise une croissance robuste, progressant deux fois plus vite que le marché sélectif mondial, conséquence de sa stratégie d'innovation ambitieuse et de la puissance de son portefeuille très complémentaire.

Le principal contributeur à la croissance est l'Asie du Nord : portée par une croissance à deux chiffres en Chine, la Division surperforme un marché qui reste difficile. La dynamique est robuste en Europe et en Amérique du Nord, où L'Oréal Luxe consolide sa position de leader du marché ; les marchés émergents restent un moteur de croissance dynamique.

Les Parfums continuent de progresser à deux chiffres, consolidant la position de numéro un mondial de L'Oréal Luxe. Cette progression est soutenue par le succès spectaculaire de *Prada Paradigme*, qui s'est très rapidement imposé comme un *blockbuster*, et par le déploiement réussi d'*Emporio Armani*. À noter les performances exceptionnelles des franchises piliers comme *Yves Saint Laurent Libre* – devenu numéro un mondial des parfums féminins – et *MYSLF*, ainsi que *Valentino Born in Roma*.

En soin de la peau, la dynamique s'accélère – portée par le grand succès de la franchise *Replasty* d'*Helena Rubinstein*. *Medik8*, récemment acquise, poursuit sa trajectoire de croissance exceptionnelle. Avec le lancement prometteur de *Lancôme Absolu Longevity M.D.*, L'Oréal Luxe capitalise sur la tendance de la longévité.

L'Oréal Luxe a marqué une étape historique en signant un accord de licence mondial exclusif de cinquante ans pour *Gucci Beauty*, effectif au 1^{er} juillet 2027, sous réserve des approbations réglementaires usuelles.

S'agissant de la Division Beauté Dermatologique, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 10,6 % ⁽¹⁾ (+ 11,3 % à données comparables, + 9,3 % à données publiées).

(1) Croissance à données comparables ajustée : croissance à données comparables ajustée de l'effet net du phasage en amont de la transformation IT au SI 2026 et au SI 2025.

(2) GCC : (Gulf Cooperation Council) : Conseil de Coopération du Golfe.

La Beauté Dermatologique réalise une forte croissance à deux chiffres. Dans un marché dynamique, la croissance accélère pour le troisième trimestre consécutif à mesure que la Division poursuit son plan d'innovations.

Toutes les Zones croissent. La progression est à deux chiffres dans les marchés émergents – tirés par la Zone SAPMENA–SSA – et l'Asie du Nord où *SkinCeuticals* consolide sa position de leader en Chine. L'Europe et l'Amérique du Nord progressent à un chiffre élevé, avec une accélération trimestre après trimestre.

La croissance est à deux chiffres à la fois en soin du cheveu et en soin de la peau ; le solaire enregistre une forte performance, tiré par le lancement très réussi de *CeraVe Sun* et – plus largement – par la quête des consommateurs pour des protections solaires de qualité supérieure.

La Roche-Posay, *CeraVe* et *SkinCeuticals* affichent toutes une croissance à deux chiffres. *La Roche-Posay* est portée par la solide performance de ses piliers clés comme *Cicaplast*, ainsi que par des lancements réussis comme *Hyalu B5 Suractivated* et *UV Air Fluid*. La réaccélération de *CeraVe* se confirme, stimulée par ses gammes phares et par des innovations réussies. *SkinCeuticals* continue de progresser à deux chiffres, soutenue par la solide performance en Asie du Nord et par le succès d'*A.G.E. Interrupter Ultra Serum*, testé cliniquement pour répondre aux besoins des patients sous GLP1. La croissance de *Vichy* est portée par le succès constant des gammes de soin du cheveu *Dercos* dans toutes les Zones géographiques.

1.2.2 Résultat d'exploitation par Division

	30.06.2025		31.12.2025		30.06.2026	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
Par Division						
Produits Professionnels	571,5	22,4 %	1 180,3	22,9 %	680,5	23,3 %
Produits Grand Public	1 893,5	22,5 %	3 443,3	21,4 %	1 966,1	22,7 %
Luxe	1 708,9	22,3 %	3 488,1	22,4 %	1 763,7	22,1 %
Beauté Dermatologique	1 087,1	28,2 %	1 882,1	26,1 %	1 196,3	28,4 %
Total des Divisions	5 261,1	23,4 %	9 993,8	22,7%	5 606,6	23,6%
<i>Non alloué</i> ⁽¹⁾	- 520,9	- 2,3 %	- 1 101,8	- 2,5 %	- 543,6	- 2,3 %
GROUPE	4 740,1	21,1 %	8 891,9	20,2%	5 063,0	21,3%

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, actions gratuites et divers.

Le Groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

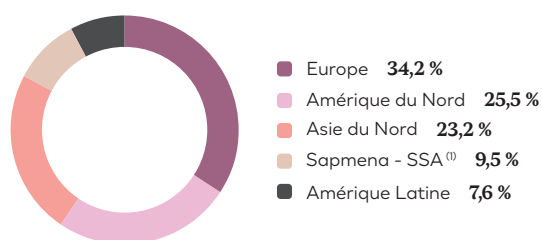
La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** s'établit à 23,3 % du chiffre d'affaires, en progression de 90 points de base.

La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** s'établit à 22,7 % du chiffre d'affaires, en progression de 20 points de base.

La rentabilité de la **Division Luxe** s'établit à 22,1 % contre 22,3 % au premier semestre 2025.

La rentabilité de la **Division Beauté Dermatologique** s'établit à 28,4 % du chiffre d'affaires, en progression de 20 points de base.

1.2.3 Chiffre d'affaires par Zone géographique



(1) SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa and Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

Concernant la Zone Europe, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 6,1 % ⁽¹⁾ (+ 5,7 % à données comparables, + 8,0 % à données publiées).

L'Oréal continue de surperformer un marché de la beauté robuste dans la vaste majorité des pays et dans toutes les Divisions avec une surperformance remarquable *online*, un levier de conquête clé de nouveaux consommateurs.

Tous les pays sont en croissance, avec des performances particulièrement solides pour le cluster Espagne-Portugal et en Pologne.

La Division des Produits Grand Public surperforme le marché, portée par le soin du cheveu et le maquillage. La Division accélère sa conquête de nouveaux consommateurs avec *Mixa* en soin pour le corps.

(1) Croissance à données comparables ajustée : croissance à données comparables ajustée de l'effet net du phasage en amont de la transformation IT au SI 2026 et au SI 2025.

L'Oréal Luxe progresse nettement plus vite que le marché, grâce au succès continu des parfums – qu'il s'agisse de nouveaux lançements ou de franchises piliers – et à la reprise du soin de la peau avec le lancement prometteur de *Lancôme Longevity* et le fort dynamisme de *Medik8*.

La Division des Produits Professionnels maintient sa trajectoire de croissance impressionnante, soutenue par le fort appétit des consommateurs pour le soin du cheveu premium, avec des performances particulièrement remarquables de *Kérastase* et *Redken*.

La Beauté Dermatologique confirme son redressement : avec une progression comprise entre 5 % et 10 %, elle surperforme le marché grâce à *La Roche-Posay* et à la solide performance de *CeraVe*, portée par ses hydratants phares et le lancement réussi de ses soins solaires.

Concernant la zone Amérique du Nord, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 6,7 % ⁽¹⁾ (+ 8,6 % à données comparables, + 4,2 % à données publiées).

L'Oréal réalise un très solide premier semestre, surperformant le marché dynamique de la beauté dans chaque Division grâce à des innovations réussies, sa priorité donnée au digital et au *E-commerce*, ainsi qu'à de solides partenariats avec les principaux distributeurs. Le chiffre d'affaires progresse dans toutes les catégories, tous les circuits de distribution et à tous niveaux de prix.

Avec une croissance élevée à un chiffre, la Division des Produits Professionnels est un moteur clé de l'expansion de son industrie. Toutes les grandes marques ont fortement progressé, tirées par *Kérastase*, *Redken* et *Matrix*. Dans le circuit professionnel, la dynamique est portée par des innovations de rupture en coloration, notamment *Redken Shades ALK* et *Blonde iQ*, qui contribuent à l'accélération significative de *SalonCentric*.

En Beauté Dermatologique, l'accélération se poursuit, soutenue par une performance remarquable de *La Roche-Posay* avec une forte croissance de ses franchises clés et une expansion réussie chez *Walmart*. *CeraVe* poursuit sa trajectoire ascendante, stimulée par le momentum en soin de la peau et en soin du cheveu.

La Division des Produits Grand Public poursuit sa trajectoire dynamique. *L'Oréal Paris* réalise une performance exceptionnelle, avec une croissance à deux chiffres : le soin du cheveu est boosté par *Elvive* et *Ever* ; le maquillage bénéficie du flux d'innovations continu de *L'Oréal Paris*, *Maybelline* et *NYX Professional Makeup*. Parmi les marques de plus petite taille, *Thayers* progresse très fortement en soin de la peau.

L'Oréal Luxe continue de surperformer la catégorie dynamique des parfums, tirée par *Prada*, *YSL* et *Valentino*. Les marques *Kering Beauté* récemment intégrées, notamment *Creed*, connaissent un bon début ; *Medik8* continue d'accélérer.

Aux États-Unis, le nouveau système IT a été mis en service avec succès le 8 juin.

S'agissant de la Zone Asie du Nord, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 4,6 % ⁽¹⁾ (+ 4,6 % à données comparables, + 2,3 % à données publiées).

Le Groupe réalise un solide premier semestre avec une croissance qui s'accélère pour le deuxième semestre consécutif.

Par pays, le moteur principal est la Chine, où le marché continue de s'améliorer progressivement, porté par la reprise du marché sélectif. L'Oréal surperforme près de trois fois le marché : le principal contributeur est la Division Luxe grâce à la qualité de son portefeuille de marques, à la puissance de son innovation – notamment *Helena Rubinstein Replasty* – et à une campagne 6.18 réussie sur toutes les plateformes. De plus, la marque chinoise *Yue Sai* réalise une solide performance. La Beauté Dermatologique et les Produits Professionnels sont très dynamiques avec une croissance d'environ 15 %.

L'Oréal est en croissance au Japon, qui est pénalisé par une baisse du tourisme, ainsi qu'en Corée. En *Travel Retail*, qui reste impacté par la situation en Chine continentale, L'Oréal surperforme le marché.

Par Division, en Asie du Nord, L'Oréal Luxe réalise une solide performance, soutenue par l'essor continu des parfums, la dynamique ininterrompue des Marques Couture et la très forte performance d'*Aesop*. Les Produits Grand Public progressent globalement en ligne avec le marché. La Beauté Dermatologique et les Produits Professionnels renforcent leurs positions respectives avec toutes les marques clés – dont *SkinCeuticals* et *Kérastase* – en croissance à deux chiffres et surperformant le marché.

Le *E-commerce*, qui représente plus de 50 % du chiffre d'affaires de la Zone, continue de progresser fortement.

S'agissant de la Zone SAPMENA-SSA, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 13,8 % ⁽¹⁾ (+ 13,9 % à données comparables, + 9,2 % à données publiées).

En SAPMENA, la croissance est forte et équilibrée. Elle est portée à la fois par le volume et la valeur. Toutes les Divisions et catégories y contribuent.

Par pays, la performance au Vietnam est exceptionnelle, très forte en Australie-Nouvelle-Zélande, tandis que la croissance continue d'accélérer en Inde, soutenue par le soin du cheveu et le soin de la peau. La consommation dans les pays du Golfe a été affectée depuis le début du conflit au Moyen-Orient, à l'exception de l'Arabie saoudite, qui fait preuve de résilience.

La Beauté Dermatologique réalise une croissance exceptionnellement forte, alimentée par le momentum de *La Roche-Posay* et *CeraVe*. La Division des Produits Professionnels est soutenue par *Kérastase* et *L'Oréal Professionnel*. Au sein des Produits Grand Public, les résultats sont tirés par le soin du cheveu et le maquillage de *L'Oréal Paris*. La croissance de la Division Luxe est portée par le maquillage et les parfums.

Par catégorie, le soin du cheveu est particulièrement dynamique sur les segments professionnel et grand public, tiré par le succès constant de piliers clés comme *Elève* et par de nouveaux lançements. Le soin de la peau bénéficie de l'essor continu des marques dermatologiques. Le maquillage est tiré par un solide plan d'innovations et par l'expansion de *3CE* en Asie du Sud-Est. Les parfums progressent fortement, portés par les Marques Couture.

Dans toute la Zone, le *E-commerce* reste un moteur de croissance clé, notamment en Inde, en Asie du Sud-Est et dans les pays du GCC.

L'Afrique subsaharienne (SSA) est en croissance élevée à un chiffre et accélère progressivement, avec une contribution particulièrement forte des Divisions Beauté Dermatologique, Luxe et Produits Professionnels. L'Afrique du Sud reste le principal moteur de croissance avec un chiffre d'affaires en croissance à deux chiffres, bien au-dessus du marché.

S'agissant de la Zone Amérique Latine, la croissance à données comparables ajustée s'établit à + 5,2 % ⁽¹⁾ (+ 4,1 % à données comparables, + 9,0 % à données publiées).

La croissance du marché en Amérique Latine a ralenti par rapport à l'année dernière mais reste stable d'un trimestre à l'autre.

Par pays, la progression est tirée par une forte croissance à deux chiffres au Brésil ainsi que dans la région andine.

Toutes les Divisions progressent. La Division des Produits Professionnels continue de réaliser une croissance exceptionnelle et équilibrée dans toute la Zone. La Division des Produits Grand Public reste le plus grand contributeur à la croissance, portée par le soin du cheveu, la coloration et le soin de la peau. En Beauté Dermatologique, CeraVe progresse à deux chiffres. La Division Luxe continue d'être boostée par les Marques Couture.

Les catégories les plus dynamiques sont le soin du cheveu, qui progresse à deux chiffres grâce à la contribution de toutes les Divisions concernées, suivi des parfums.

Par circuit, le *E-commerce* est le principal moteur de croissance, permettant à L'Oréal d'atteindre de nouveaux segments de consommateurs.

1.3 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Stratégie

- Le 31 mars, **L'Oréal a finalisé l'acquisition de Kering Beauté**, incluant la Maison *Creed*, ainsi que des licences exclusives de cinquante ans pour la création, le développement et la distribution de parfums et de produits de beauté des marques *Bottega Veneta* et *Balenciaga*, conformément aux conditions annoncées le 19 octobre 2025.
- Creed*, *Bottega Veneta* et *Balenciaga* sont consolidés dans les comptes depuis début avril.**
- En juin, L'Oréal a signé un accord pour l'acquisition d'une **participation majoritaire dans *Innovist***, une plateforme de marques de soins personnels et de beauté de premier plan en Inde. Cette décision renforce la volonté d'expansion de L'Oréal dans un marché de la beauté en forte croissance en Inde, et complète son portefeuille avec des marques locales adaptées aux consommateurs indiens. La transaction devrait être finalisée dans les prochains mois, après obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles.
- Début juillet, L'Oréal a conclu un **accord de licence exclusive de 50 ans** avec Kering pour la création, le développement et la distribution des **parfums et produits de beauté de la marque *Gucci***. La licence entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2027, sous réserve des approbations réglementaires. D'ici cette date, les deux entreprises travailleront ensemble pour assurer une transition fluide et continue avec comme objectif de maintenir la poursuite des activités et assurer le succès continu de la marque.

Recherche, Beauty Tech et Digital

- En avril, **L'Oréal et l'Institut Pasteur ont annoncé un partenariat de recherche**, premier accord scientifique de ce type. Cette alliance scientifique vise à approfondir la connaissance de la peau en tant qu'organe essentiel de la santé humaine, tout en accélérant la découverte de nouvelles cibles biologiques et le développement d'actifs de nouvelle génération pour des solutions de beauté avancées pour la santé de la peau.

- L'Oréal a élargi son partenariat en matière d'IA avec NVIDIA** pour accélérer et redéfinir l'innovation en beauté grâce à la chimie computationnelle pilotée par l'IA. En intégrant le *framework* d'apprentissage automatique NVIDIA ALCHEMI directement dans son écosystème de R&I, L'Oréal crée un moteur d'IA pour la beauté et le soin de la peau. Cela permettra des avancées révolutionnaires dans la découverte de nouvelles formulations en prédisant comment les molécules se comporteront et interagiront à l'échelle de l'atome.
- L'Oréal et OpenAI ont annoncé une collaboration majeure** axée sur les parcours consommateurs enrichis par l'IA et tournés vers le commerce agentique, et sur les métiers augmentés par l'IA, de la recherche et la science, au marketing.
- L'Oréal a été nommée **entreprise la plus innovante du secteur grande consommation** par le classement européen de *Fortune*.
- Lors de l'édition 2026 de **Viva Tech**, L'Oréal a présenté ses dernières innovations Beauty Tech axées sur les thèmes « AI-powered consumer & marketer journeys », « Beauty at the speed of culture », « Tech in hair » et « Longevity in skin ».
- L'Oréal a **remporté un nombre record de 12 prix aux Cannes Lions 2026**. CeraVe a reçu 7 Lions pour *The New Face of Legs* avec Kevin Durant et le « Kantar Blueprint Award for Most Effective Creator-Led Content ».

Performance environnementale, sociale et de gouvernance

- L'Oréal a annoncé un **engagement supplémentaire de 50 millions d'euros pour son Fonds L'Oréal pour les Femmes**. Créé en 2020 pour répondre aux urgences sociales exacerbées par la pandémie, L'Oréal a décidé de renouveler cette dotation pour cinq années supplémentaires (2026-2030) dans le but de contribuer, entre autres soutiens philanthropiques, à l'amélioration du bien-être, de l'autonomisation et de la résilience de 5 millions de femmes d'ici 2030.
- L'Oréal a été **reconnue pour la 17^e fois comme l'une des « Sociétés les plus éthiques au monde » en 2026** par Ethisphere.

- L'Oréal a été reconnue par **Equileap** dans son classement mondial 2026 sur l'égalité des genres, parmi les 100 premières entreprises sur 3 430 sociétés cotées en bourse, L'Oréal se classant 51^e au niveau mondial et 6^e en France.
- Pour la huitième année consécutive, et depuis sa création, L'Oréal a été nommée « **Supplier Engagement Leader** » par le **CDP**, illustrant son rôle actif dans la promotion de l'action climatique tout au long de sa chaîne de valeur mondiale.
- L'Oréal a renouvelé son **Fonds d'Urgence Climatique avec un engagement supplémentaire de 20 millions d'euros** d'ici 2030, pour soutenir les populations les plus vulnérables face à l'intensification des catastrophes liées au dérèglement climatique.
- L'Oréal a lancé la **troisième édition de sa campagne mondiale #JoinTheRefillMovement** à l'occasion de la Journée Mondiale de la Recharge – incluant davantage d'activations de marques sur les réseaux sociaux et des partenariats toujours plus étroits avec ses partenaires distributeurs.
- L'Oréal a finalisé son **sixième plan d'actionnariat salarié**, afin de permettre aux collaborateurs d'acquérir des actions L'Oréal et de les associer étroitement au développement du Groupe.
- Lors de la **28^e édition des Prix Internationaux L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science**, la Fondation L'Oréal et l'UNESCO ont distingué cinq femmes scientifiques d'exception, pionnières dans leurs domaines respectifs.

Informations financières

- Le 18 mars, le **Document d'Enregistrement Universel 2025** a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, en format ESEF. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté, en français et en anglais, sur le site Internet [loreal-finance.com](https://www.loreal-finance.com) (rubriques Information Réglementée / Document d'Enregistrement Universel).
- L'**Assemblée Générale Mixte de L'Oréal** s'est tenue le vendredi 24 avril 2026 à 10 heures (heure de Paris) sous la Présidence de M. Jean-Paul Agon, Président du Conseil d'Administration. **Toutes les résolutions proposées ont été adoptées.**

Autres

- En mars, L'Oréal a confié un mandat à un prestataire de services d'investissement pour l'**acquisition de ses propres actions**, dans le cadre de l'autorisation approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2025, d'ici au 30 juin 2026, pour un montant maximum de 500 millions d'euros ou 2 millions d'actions. Les actions ainsi rachetées ont été annulées.
- L'Oréal a réalisé avec succès une **émission obligataire pour un montant nominal total de 500 millions de francs suisses** – notée AA (stable) par S&P et Aa1 (stable) par Moody's. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.

1.4 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

1.4.1 Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2025, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2026.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2026 sont exposés dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2 Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2026.

Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2026, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5 Perspectives

Commentant les résultats semestriels, Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal, a déclaré :

« L'Oréal a réalisé un fort premier semestre.

À + 6,5 % de croissance à données comparables ajustée ⁽¹⁾, L'Oréal maintient sa forte dynamique et accroît sa surperformance par rapport au marché mondial de la beauté. Cette croissance, dans toutes les catégories, Divisions et Zones, est boostée par deux grands moteurs : l'exécution parfaite de notre stratégie d'innovation et notre surperformance en E-commerce, circuit le plus dynamique du marché.

La dynamique vertueuse de notre P&L joue pleinement son rôle. Portée par une croissance des unités et une forte amélioration du mix, la marge brute continue de progresser. Ceci, couplé au contrôle continu de nos frais de fonctionnement, nous a permis d'augmenter les investissements publi-promotionnels de 70 points de base tout en réalisant ce premier semestre une marge d'exploitation record de 21,3 %.

Pour le second semestre, nous sommes confiants que la demande pour la beauté restera forte. Et nous pensons être idéalement équipés pour continuer à surperformer le marché et de réaliser malgré le contexte une nouvelle année de croissance de notre chiffre d'affaires ainsi qu'une progression de notre rentabilité.

L'Oréal est vraiment un modèle sans équivalent.

Nos marques historiques sont en forte croissance et notre portefeuille ne cesse de se renforcer, grâce à nos récentes acquisitions dont Kering Beauté. Notre moteur d'innovation tourne à plein régime et l'IA contribuera à maintenir ce rythme. Nos équipes sur le terrain continuent de tirer parti de l'évolution rapide des modèles de distribution, accélérant en E-commerce grâce à notre excellence digitale tout en créant offline des expériences de marque exceptionnelles.

Plus que jamais, nous sommes en position de continuer de gagner sur le marché de la beauté. »

(1) Croissance à données comparables ajustée : croissance à données comparables ajustée de l'effet net du phasage en amont de la transformation IT au SI 2026 et au SI 2025.

2

Comptes consolidés semestriels résumés 2026

2.1	Comptes de résultat consolidés comparés	14
2.2	État du résultat global consolidé	15
2.3	Bilans consolidés comparés	16
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	17
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	19
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	20

2.1 Comptes de résultat consolidés comparés

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Chiffre d'affaires	3.1	23 776,1	22 473,3	44 052,0
Coût des ventes		- 5 998,8	- 5 692,6	- 11 313,4
Marge brute		17 777,4	16 780,7	32 738,6
Frais de Recherche et Innovation		- 697,1	- 671,7	- 1 380,6
Frais publi-promotionnels		- 7 742,0	- 7 177,0	- 14 177,8
Frais commerciaux et administratifs		- 4 275,3	- 4 191,9	- 8 288,3
Résultat d'exploitation	3.1	5 063,0	4 740,1	8 891,9
Autres produits et charges	4	- 300,5	- 268,9	- 505,4
Résultat opérationnel		4 762,5	4 471,2	8 386,5
Coût de l'endettement financier brut		- 259,0	- 181,0	- 365,8
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		90,6	83,7	167,7
Coût de l'endettement financier net		- 168,3	- 97,4	- 198,1
Autres produits et charges financiers		- 18,8	- 9,0	- 38,0
Dividendes reçus		365,8	351,8	351,9
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		4 941,2	4 716,6	8 502,2
Impôts sur les résultats		- 1 395,0	- 1 342,4	- 2 363,1
Résultat net des sociétés mises en équivalence		6,7	- 2,0	- 5,5
Résultat net		3 552,8	3 372,2	6 133,7
Dont :				
• part du groupe		3 547,1	3 368,0	6 127,2
• part des minoritaires		5,8	4,2	6,5
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	6,65	6,31	11,48
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	6,63	6,29	11,44
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	7,43	7,08	12,75
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	7,40	7,07	12,71

2.2 État du résultat global consolidé

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Résultat net consolidé de la période		3 552,8	3 372,2	6 133,7
Couverture des flux de trésorerie		- 125,7	266,3	116,9
Réserves de conversion ⁽²⁾		758,9	- 1 045,9	- 985,3
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		17,0	- 46,0	- 12,4
Éléments recyclables en résultat		650,2	- 825,6	- 880,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	8.3	- 956,5	- 418,8	848,4
Gains et pertes actuariels	5.1	64,0	89,3	104,4
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		11,6	- 9,4	- 58,6
Éléments non recyclables en résultat		- 880,8	- 338,9	894,2
Autres éléments du résultat global		- 230,6	- 1 164,4	13,3
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		3 322,2	2 207,7	6 147,0
Dont :				
• part du groupe		3 315,1	2 204,4	6 141,5
• part des minoritaires		7,0	3,3	5,4

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Réserves de conversion	- 11,0	—	—
Couverture des flux de trésorerie	28,0	- 46,0	- 12,4
Éléments recyclables en résultat	17,0	- 46,0	- 12,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	28,0	13,5	- 29,3
Gains et pertes actuariels	- 16,4	- 23,0	- 29,3
Éléments non recyclables en résultat	11,6	- 9,4	- 58,6
TOTAL	28,6	- 55,4	- 71,1

(2) Principalement le cours USD/Euro.

2.3 Bilans consolidés comparés

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Actifs non courants		48 382,3	36 320,7	39 622,7
Écarts d'acquisition	6	17 669,8	12 983,0	14 469,7
Autres immobilisations incorporelles	6	6 326,1	4 529,7	5 072,0
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location		2 158,0	1 734,2	1 663,2
Immobilisations corporelles		4 328,0	4 120,6	4 211,9
Actifs financiers non courants	8.3	8 076,6	11 567,5	12 867,3
Titres mis en équivalence	7	8 810,5	380,2	376,0
Impôts différés actifs		1 013,3	1 005,6	962,7
Actifs courants		17 971,3	18 276,5	22 198,5
Stocks		4 935,1	4 426,9	4 543,3
Créances clients		6 634,4	6 575,8	5 500,3
Autres actifs courants		2 240,6	2 330,8	2 063,8
Impôts sur les bénéfices		112,3	121,1	226,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	4 048,8	4 821,9	9 865,0
TOTAL		66 353,6	54 597,2	61 821,2

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Capitaux propres	10	33 888,4	31 179,4	35 003,8
Capital		106,5	106,9	106,8
Primes		3 510,4	3 445,4	3 509,8
Autres réserves		19 864,6	18 892,0	18 166,5
Autres éléments du résultat global		6 811,3	5 865,0	7 043,0
Actions auto-détenues		—	- 500,0	—
Résultat net part du groupe		3 547,1	3 368,0	6 127,2
Capitaux propres – part du groupe		33 840,0	31 177,2	34 953,2
Intérêts minoritaires		48,5	2,1	50,6
Passifs non courants		13 916,7	8 017,4	11 450,9
Provisions pour retraites et autres avantages		667,8	622,4	684,0
Provisions pour risques et charges	11.1	89,0	76,3	84,5
Passifs d'impôts non courants		268,9	250,5	236,6
Impôts différés passifs		1 172,3	884,8	1 013,2
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	9 787,5	4 758,0	8 069,7
Dettes financières de location – part non courante	8.1	1 931,2	1 425,3	1 362,9
Passifs courants		18 548,4	15 400,3	15 366,5
Dettes fournisseurs		7 102,9	6 663,9	6 727,7
Provisions pour risques et charges	11.1	1 197,7	1 059,4	1 117,7
Autres passifs courants		4 679,9	4 398,9	4 782,9
Impôts sur les bénéfices		574,0	633,4	254,8
Emprunts et dettes financières courants	8.1	4 549,7	2 189,0	2 048,9
Dettes financières de location – part courante	8.1	444,2	455,8	434,5
TOTAL		66 353,6	54 597,2	61 821,2

2.4 Tableaux des variations des capitaux propres consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2024	534 312 021	106,9	3 444,3	22 553,5	7 028,6	—	33 133,3	4,5	33 137,8
Résultat net consolidé de l'exercice				6 127,2			6 127,2	6,5	6 133,7
Couverture des flux de trésorerie					104,0		104,0	0,4	104,4
Réserves de conversion					- 983,9		- 983,9	- 1,4	- 985,3
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 879,9		- 879,9	- 1,0	- 880,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					819,1		819,1		819,1
Gains et pertes actuariels					75,1		75,1		75,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					894,2		894,2	—	894,2
Résultat global consolidé				6 127,2	14,3		6 141,5	5,4	6 147,0
Augmentation de capital	827 643	0,2	65,5	- 0,1			65,5		65,5
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,3		- 501,2		501,5	—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 774,6			- 3 774,6	- 7,0	- 3 781,6
Rémunérations payées en actions				248,3			248,3		248,3
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 356 636					- 501,5	- 501,5		- 501,5
Variations de périmètre							—	46,1	46,1
Autres variations ⁽¹⁾				- 359,3			- 359,3	1,5	- 357,8
Situation au 31.12.2025	533 783 028	106,8	3 509,8	24 293,7	7 043,0	—	34 953,2	50,6	35 003,8
Résultat net consolidé de la période				3 547,1			3 547,1	5,8	3 552,9
Couverture des flux de trésorerie					- 97,6		- 97,6	- 0,1	- 97,7
Réserves de conversion					746,7		746,7	1,2	747,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					649,1		649,1	1,2	650,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					- 928,5		- 928,5		- 928,5
Gains et pertes actuariels					47,7		47,7		47,7
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 880,8	—	- 880,8	—	- 880,8
Résultat global consolidé				3 547,1	- 231,7		3 315,4	7,0	3 322,4
Augmentation de capital	2 246	—	0,7				0,7		0,7
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,3		- 501,2		501,4	—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 874,3			- 3 874,3	- 8,0	- 3 882,3
Rémunérations payées en actions				145,6			145,6		145,6
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 398 734					- 501,4	- 501,4		- 501,4
Variations de périmètre							—	- 1,2	- 1,2
Autres variations ⁽¹⁾				- 199,1			- 199,1	0,2	- 198,9
SITUATION AU 30.06.2026	532 386 540	106,5	3 510,5	23 411,8	6 811,3	—	33 840,0	48,5	33 888,5

(1) Correspond essentiellement à l'engagement de rachat des minoritaires de Medik8 pour 325,3 millions d'euros et 507,2 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2026 (voir note 2.1.2).

VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2025

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2024	534 312 021	106,9	3 444,3	22 553,5	7 028,6	—	33 133,3	4,5	33 137,8
Résultat net consolidé de la période				3 368,0			3 368,0	4,2	3 372,2
Couverture des flux de trésorerie					220,0		220,0	0,3	220,3
Réserves de conversion					- 1 044,7		- 1 044,7	- 1,2	- 1 045,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 824,7		- 824,7	- 0,8	- 825,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					- 405,2		- 405,2		- 405,2
Gains et pertes actuariels					66,3		66,3		66,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 338,9		- 338,9	—	- 338,9
Résultat global consolidé				3 368,0	- 1 163,6		2 204,4	3,3	2 207,7
Augmentation de capital	3 413		1,2				1,2		1,2
Annulation d'actions auto-détenues				- 1,6		1,6	—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				- 3 774,6			- 3 774,6	- 7,0	- 3 781,6
Rémunérations payées en actions				138,2			138,2		138,2
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 356 636					- 501,6	- 501,6		- 501,6
Variations de périmètre							—		—
Autres variations				- 23,6			- 23,6	1,3	- 22,3
SITUATION AU 30.06.2025	532 958 798	106,9	3 445,5	22 259,9	5 865,0	- 500,0	31 177,2	2,1	31 179,4

2.5 Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés

En millions d'euros

Notes	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ			
Résultat net part du groupe	3 547,1	3 368,0	6 127,2
Intérêts minoritaires	5,8	4,2	6,5
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie :			
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants	1 001,6	859,1	1 817,4
• variation des impôts différés	54,0	- 51,6	68,2
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites	145,6	138,2	248,3
• plus ou moins-values de cessions d'actifs	7,6	41,2	37,8
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	17,1	6,5	17,4
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus	11,8	2,5	6,7
Marge brute d'auto-financement	4 790,5	4 368,0	8 329,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 951,9	- 860,9	327,4
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	3 838,6	3 507,1	8 656,9
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 716,1	- 765,8	- 1 495,3
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	0,7	5,7
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)	8.3 - 4 225,6	2 877,0	2 509,0
Incidence des variations de périmètre	- 4 029,5	- 738,6	- 2 426,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	- 8 969,7	1 373,2	- 1 407,1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	- 3 926,3	- 3 840,7	- 3 917,0
Augmentation de capital de la société mère	0,7	1,2	65,6
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres	- 501,4	- 501,6	- 501,5
Rachat d'intérêts minoritaires	- 0,4	—	- 16,3
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme	8.1.3 1 476,3	- 458,8	- 609,7
Émission d'emprunts à long terme	8.1.3 2 459,6	964,9	4 057,3
Remboursement d'emprunts à long terme	8.1.3 - 4,1	- 4,2	- 22,6
Remboursement de la dette de location	8.1.3 - 214,9	- 229,1	- 453,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	- 710,5	- 4 068,3	- 1 397,8
Incidence des variations de cours des devises (D)	25,5	- 42,4	- 39,2
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	- 5 816,2	769,6	5 812,8
Trésorerie d'ouverture (E)	9 865,0	4 052,3	4 052,3
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E) ⁽¹⁾	8.2 4 048,8	4 821,9	9 865,0

(1) Dont :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Impôts sur les résultats payés	- 915,5	- 998,8	- 2 390,0
Intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location)	- 221,2	- 146,9	- 299,9
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	365,8	351,8	351,9
Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location	- 287,4	- 303,7	- 581,2
dont Intérêts payés sur dettes de location	- 33,5	- 28,7	- 58,4

2.6 Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1	Principes comptables	21	Note 8	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	29
Note 2	Principaux événements de la période	21	Note 9	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	33
Note 3	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	23	Note 10	Capitaux propres – Résultat par action	35
Note 4	Autres produits et charges opérationnels	26	Note 11	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	38
Note 5	Avantages au personnel – Actions gratuites	27	Note 12	Opérations d'acquisition en cours	40
Note 6	Actifs incorporels	28	Note 13	Événements post-clôture	40
Note 7	Titres mis en équivalence	28			

Note 1 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2026, le 29 juillet 2026.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2025, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *Présentation et les informations à fournir dans les états financiers*, d'application au 1^{er} janvier 2027, et adoptée par l'Union Européenne le 13 février 2026. Le Groupe est en cours d'analyse des impacts de la norme et prévoit de maintenir une présentation de ses charges opérationnelles principalement par fonction, estimant que cette présentation reflète le mieux son modèle économique.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2026.

Note 2 Principaux événements de la période

2.1 Variations de périmètre

2.1.1 Premier semestre 2026

Prise de contrôle

Kering et L'Oréal ont annoncé le 19 octobre 2025 la conclusion d'un partenariat stratégique de long terme dans la beauté et le bien-être de luxe. Cet accord ferme couvre l'acquisition de 100 % des titres Kering Beauté qui porte la **Maison Creed** et **les licences de beauté et de fragrances de Maisons emblématiques de Kering que sont Gucci, Balenciaga et Bottega Veneta**.

Grand nom historique de la haute parfumerie, Creed figure parmi les plus grandes Maisons de parfums de luxe, réputée pour son savoir-faire et sa maîtrise des ingrédients naturels rares. Au sein de L'Oréal Luxe, Creed sera idéalement positionnée pour accélérer encore davantage son développement mondial sur les marchés des fragrances masculines et féminines.

Par ailleurs, l'accord de licence Gucci conclu pour une durée de cinquante ans démarrera après l'expiration de la licence actuelle avec Coty, dans le respect des obligations du groupe Kering au titre de l'accord de licence existant. Les deux autres licences ont été accordées également pour cinquante ans à compter de la réalisation de l'opération.

S'appuyant sur le succès d'Yves Saint Laurent Beauté, cette alliance vient consolider la longue histoire de collaboration entre deux leaders mondiaux aux atouts complémentaires : d'une part, les marques de luxe emblématiques de Kering et d'autre part, l'expertise inégalée de L'Oréal dans la beauté, afin d'accélérer la croissance de ces marques et créer une valeur significative dans ces catégories à fort potentiel.

Cet accord s'élève à 4 milliards d'euros hors trésorerie acquise, payables en numéraire à la réalisation de l'opération. L'Oréal versera également des redevances à Kering pour l'utilisation des marques sous licence.

Cette acquisition a été finalisée le 31 mars 2026 et est désormais consolidée par intégration globale.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition d'un montant de 2 840,9 millions d'euros au titre de cette acquisition et se présente comme suit :

En millions d'euros	Juste valeur à la date d'acquisition
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 173,9
Autres actifs	256,6
Trésorerie	242,3
Autres passifs	- 267,2
Actif net Kering Beauté	1 405,6
Écart d'acquisition	2 840,9
PRIX D'ACQUISITION	4 246,5

(1) Dont principalement 857,2 millions d'euros de marque Creed et 300 millions d'euros de downpayment au titre de la licence Gucci.

À la suite de la résiliation anticipée de la licence Beauté de Gucci avec Coty en date du 7 juillet 2026 et conformément aux termes de l'alliance scellée le 19 octobre 2025 entre Kering et L'Oréal, L'Oréal a annoncé l'accord de licence exclusive de 50 ans pour la création, le développement et la distribution des produits parfums et beauté de Gucci. Sous réserve des approbations réglementaires usuelles, la nouvelle licence entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2027. Le coût de cette résiliation anticipée sera de l'ordre de 360 millions de dollars, avec un versement de 188 millions de dollars effectué sur juillet 2026.

Participation mise en équivalence

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 8 décembre 2025 l'acquisition de 10 % supplémentaires de **Galderma Group AG**.

Cette prise de participation complémentaire, portant la participation de L'Oréal au capital de Galderma à 20 %, a été finalisée le 10 février 2026 pour 4,2 milliards d'euros.

À compter de cette date, L'Oréal consolide cette participation dans Galderma par mise en équivalence.

Dans le cadre de l'augmentation de cette participation, le conseil d'administration de Galderma a approuvé la nomination de deux administrateurs non indépendants représentant L'Oréal, en remplacement des membres du consortium mené par EQT, lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 (note 7).

2.1.2 Année 2025

Prises de contrôle

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 23 décembre 2024 la signature d'un accord avec le groupe de distribution suisse Migros pour l'acquisition de sa filiale **Gwoonsesang Cosmetics Co, Ltd**, incluant Dr.G, la marque coréenne de soin de la peau, fondée par le dermatologue Dr Gun Young Ahn en 2003 et basée à Séoul. Dr.G a rejoint la Division des Produits Grand Public (DPGP) du Groupe L'Oréal pour répondre au succès grandissant de la K-Beauty à travers le monde et développer son offre avec des soins de la peau efficaces, fondés sur la science, tout en restant accessibles.

En 2024, les ventes de la marque se sont élevées à 128,4 millions d'euros.

Cette acquisition a été finalisée le 25 mars 2025 et est désormais consolidée par Intégration globale.

L'affectation provisoire des prix d'acquisition a conduit à la constatation d'écarts d'acquisition d'un montant de 1 832,9 millions d'euros au titre de ces acquisitions et se présente comme suit :

En millions d'euros	Juste valeur à la date d'acquisition
Actifs nets à 100 % ⁽¹⁾	685,7
Actifs nets revenants aux minoritaires	- 44,0
Goodwill sur les quotes-parts du Groupe	1 832,9
PRIX D'ACQUISITION	2 474,5

(1) Les actifs acquis correspondent principalement à des marques et autres actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2025 est de 547,0 millions d'euros et 124,5 millions d'euros.

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 9 juin 2025 la signature d'un accord en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire de 77,4 % au capital de la marque britannique de soins de la peau **Medik8**.

Dans le cadre de cet accord, Inflexion, société européenne de capital-investissement de premier plan, demeure actionnaire minoritaire. Le fondateur continuera de siéger au conseil d'administration, et l'équipe dirigeante actuelle reste également en place.

Marque de soins de la peau haut de gamme et née de la science, Medik8 vient renforcer le portefeuille de L'Oréal Luxe avec un historique de succès avéré et un fort potentiel de croissance mondiale.

En 2024, Medik8 a réalisé un chiffre d'affaires de 66,1 millions de livres sterling.

Cette acquisition a été finalisée le 10 septembre 2025 et est consolidée par intégration globale.

Dans le cadre de cet accord, L'Oréal acquiert également les droits de rachat intégral des actionnaires minoritaires valorisés à 507,2 millions d'euros à fin juin 2026 et exerçables en 2029. Ce passif est comptabilisé en dettes financières long terme (note 8.1.1).

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 30 juin 2025 la signature d'un accord pour l'acquisition de **Color Wow**, l'une des marques de soins capillaires professionnels les plus dynamiques et innovantes au monde.

Fondée en 2013 par Gail Federici, Color Wow, basée aux États-Unis et au Royaume-Uni, propose une gamme unique de produits qui a su séduire les coiffeurs, les médias et les consommateurs. Marque de prestige renommée sur le marché américain des soins capillaires, Color Wow connaît une croissance rapide grâce, notamment, à une communauté en ligne très engagée. Fidèle à ses origines professionnelles et déjà distribuée dans les salons, la marque est désormais omnicanale avec une présence en distribution sélective et sur les plateformes e-commerce.

Cette acquisition vient renforcer et enrichir le portefeuille de la Division des Produits Professionnels, avec une marque à fort potentiel de croissance mondiale.

En 2024, Color Wow a réalisé un chiffre d'affaires de 270,4 millions de dollars US.

Cette acquisition a été finalisée le 9 septembre 2025 et est consolidée par intégration globale.

Participation mise en équivalence

Le Groupe L'Oréal a pris une participation dans le réseau de cliniques esthétiques **SkinSpirit** aux États-Unis à hauteur de 38,37 % des droits de vote et 36,13 % d'intérêts (note 7).

2.2 Autres faits marquants

2.2.1 Premier semestre 2026

Émissions obligataires

Le Groupe L'Oréal a procédé le 7 janvier 2026 avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant nominal total de 1,750 milliard d'euros.

Le produit net des obligations a été utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise, notamment pour financer en partie l'acquisition de la participation supplémentaire de 10 % dans Galderma annoncée en décembre 2025 (note 8.1.2.).

La livraison des obligations a été effectuée le 12 janvier 2026.

Le Groupe L'Oréal a procédé le 9 juin 2026 avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant nominal de 500 millions de francs suisses.

Le produit net des obligations sera utilisé par l'émetteur pour les besoins généraux de l'entreprise (note 8.1.2.).

La livraison des obligations a eu lieu le 16 juin 2026.

2.2.2 Année 2025

Cession actions Sanofi

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 3 février 2025 la signature d'un accord en vue de la cession d'environ 29,6 millions d'actions **Sanofi** à Sanofi, soit 2,14 % des actions détenues à un prix de 101,5 euros par action, soit un montant total de 3 milliards d'euros.

La plus-value réalisée à ce titre s'élève à 1,9 milliard d'euros net d'impôt sans incidence sur le compte du résultat du Groupe de la période s'agissant d'un *actif financier à la juste valeur par résultat global*.

Suite à l'opération et après annulation des actions rachetées, L'Oréal détient 7,2 % du capital de Sanofi et 13,1 % des droits de vote (note 8.3).

Participation minoritaire

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 7 février 2025, un partenariat beauté exclusif de long terme avec **JACQUEMUS**, renforcé d'une prise de participation minoritaire à hauteur de 14,8 % finalisée le 10 avril 2025, soutenant son développement indépendant.

Cette acquisition est traitée en *Actifs financiers non courants* (note 8.3).

Émissions obligataires

Le Groupe L'Oréal a procédé le 13 mai 2025 avec succès à sa première émission obligataire sur le marché américain, d'un montant nominal total de 1 milliard de dollars à 10 ans, assortie d'un coupon de 5,00 % par an (note 8.1.2).

Les obligations sont notées AA (Stable) par S&P et Aa1 (Stable) par Moody's.

Le Groupe L'Oréal a procédé le 12 novembre 2025 avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant nominal total de 3 milliards d'euros (note 8.1.2.).

Le produit net des obligations a été utilisé par l'émetteur pour les besoins généraux de l'entreprise, notamment pour financer en partie l'acquisition de Kering Beauté.

Contribution d'impôt exceptionnelle France

Dans le cadre de la loi de finances du 14 février 2025 une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (Article 48) a été votée. Elle s'applique aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et dont le chiffre d'affaires réalisé en France est supérieur ou égal à 1 milliard d'euros. Cette contribution est assise sur la moyenne du bénéfice fiscal des exercices 2024 et 2025.

Elle est comptabilisée au 31 décembre 2025 à hauteur de 252,7 millions d'euros en *impôt sur les sociétés* et retraitée dans le *Résultat net hors éléments non récurrents* (note 10.3.1).

Cette contribution a été reconduite sur l'exercice 2026 (note 10.3.1).

Note 3 Éléments relatifs à l'exploitation - Information sectorielle

3.1 Information sectorielle

3.1.1 Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels a pour mission de créer le futur de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix, PureOlogy et Color Wow) ;

- la Division des Produits Grand Public a pour mission de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup) et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Stylenanda, Essie, Mixa, Dr.G, etc.) ;

- la Division Luxe a pour mission de créer des expériences de luxe uniques.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Yves Saint Laurent Beauté, Armani Beauty, Kiehl's, Helena Rubinstein, Aēsop, Biotherm, Valentino, Prada, Shu Uemura, IT Cosmetics, Mugler, Ralph Lauren, Urban Decay, Azzaro, Maison Margiela, Viktor&Rolf, Takami, Medik8, Creed, Balenciaga, Bottega Veneta, etc.) ;

- la Division Beauté Dermatologique a pour mission de créer des solutions dermatologiques et durables qui changent la vie des gens.

Son portefeuille de marques très complémentaires (La Roche-Posay, CeraVe, Vichy, SkinCeuticals, SkinbetterScience, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

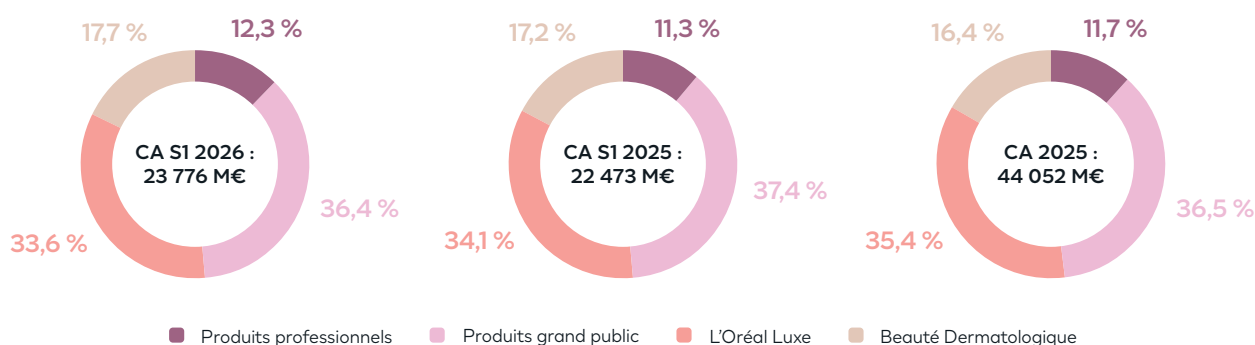
Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telles que l'activité de réassurance.

Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1 Chiffre d'affaires des Divisions

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2025	2025
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Produits Professionnels	2 920,8	14,7 %	19,0 %	2 546,6	5 163,0
Produits Grand Public	8 642,8	2,7 %	5,2 %	8 413,0	16 089,7
Luxe	7 996,7	4,4 %	7,5 %	7 657,9	15 595,1
Beauté Dermatologique	4 215,8	9,3 %	11,8 %	3 855,9	7 204,1
GROUPE	23 776,1	5,8 %	8,6 %	22 473,3	44 052,0

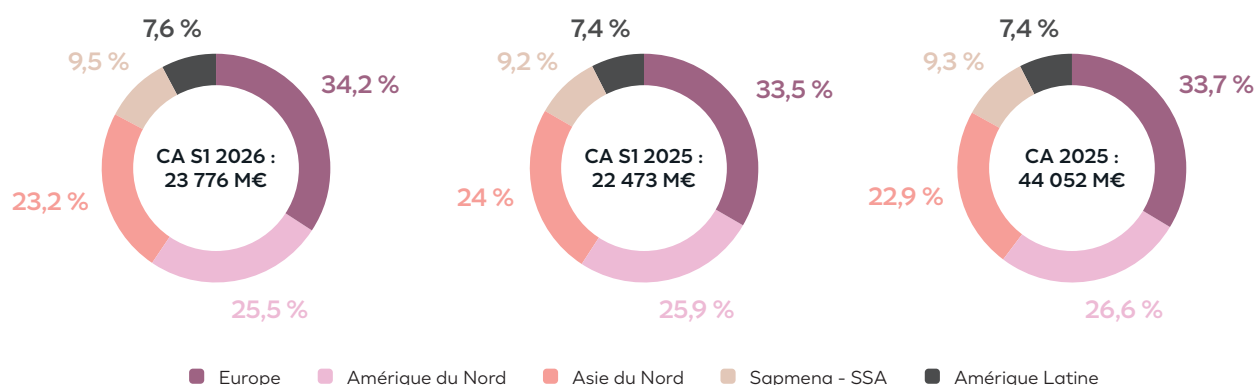
3.1.1.2 Résultat d'exploitation des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Produits Professionnels	680,5	571,5	1 180,3
Produits Grand Public	1 966,1	1 893,5	3 443,3
Luxe	1 763,7	1 708,9	3 488,1
Beauté Dermatologique	1 196,3	1 087,1	1 882,1
TOTAL DES DIVISIONS	5 606,6	5 261,1	9 993,8
Non alloué	- 543,6	- 520,9	- 1 101,8
GROUPE	5 063,0	4 740,1	8 891,9

3.1.2 Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros	Croissance (en %)			1 ^{er} semestre 2025	2025
	1 ^{er} semestre 2026	À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	8 133,8	8,0 %	8,2 %	7 534,4	14 864,5
dont France ⁽¹⁾	1 741,8	2,8 %	2,8 %	1 694,1	3 210,6
Amérique du Nord ⁽²⁾	6 067,1	4,2 %	11,1 %	5 824,2	11 718,1
Asie du Nord ⁽³⁾	5 514,4	2,3 %	5,2 %	5 392,7	10 075,2
SAPMENA-SSA	2 247,3	9,2 %	14,2 %	2 058,2	4 114,3
Amérique Latine	1 813,5	9,0 %	6,8 %	1 663,8	3 279,9
GROUPE	23 776,1	5,8 %	8,6 %	22 473,3	44 052,0

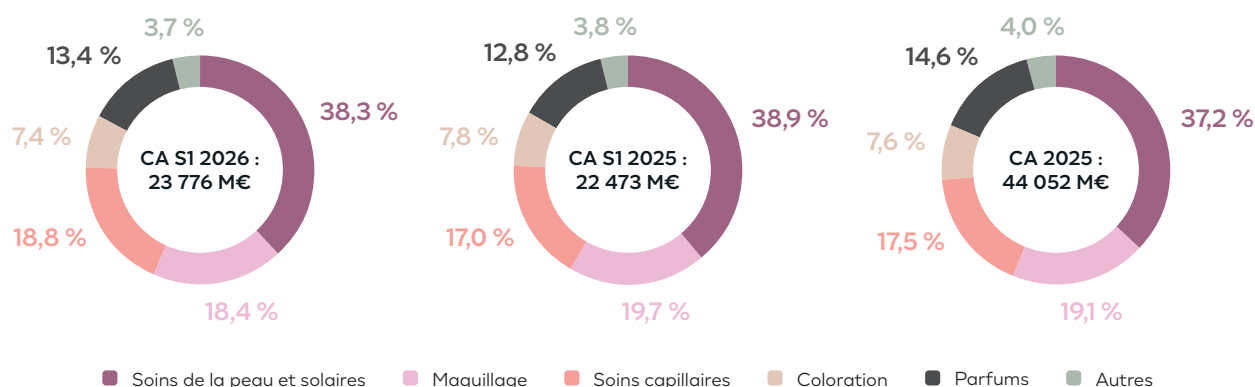
(1) Correspond au chiffre d'affaires facturé depuis la France et intégrant du chiffre d'affaires à destination de pays européens.

(2) Dont 5 427,5 millions d'euros au premier semestre 2026 pour les États-Unis.

(3) Dont 3 927,7 millions d'euros au premier semestre 2026 pour Mainland China.

3.1.3 Chiffre d'affaires par métier

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER SUR LES TROIS PÉRIODES



En millions d'euros	Croissance (en %)			1 ^{er} semestre 2025	2025
	1 ^{er} semestre 2026	À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	9 103,8	4,0 %	6,6 %	8 753,2	16 383,5
Maquillage	4 378,4	- 0,9 %	2,6 %	4 419,7	8 417,0
Soins capillaires	4 466,7	17,1 %	19,6 %	3 815,2	7 711,1
Coloration	1 757,1	0,3 %	3,5 %	1 752,0	3 350,3
Parfums	3 186,3	10,8 %	13,5 %	2 874,4	6 424,9
Autres	883,8	2,9 %	5,6 %	858,7	1 765,3
GROUPE	23 776,1	5,8 %	8,6 %	22 473,3	44 052,0

3.2 Dotations aux amortissements, Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

3.2.1 Dotations aux amortissements en charges opérationnelles

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	920,9	791,9	1 652,4
dont dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	516,2	462,4	958,6
dont droits d'utilisation IFRS 16	230,3	233,9	482,5

3.2.2 Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 282,8	854,4	1 639,1
dont nouveaux contrats de location IFRS 16	743,1	289,9	480,5

Note 4 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 0,2	- 41,2	- 37,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 35,8	—	—
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 49,5	- 93,4	- 208,5
Autres ⁽⁴⁾	- 215,1	- 134,3	- 259,1
TOTAL	- 300,5	- 268,9	- 505,4

(1) Dont :

- au premier semestre 2025, l'impact de la cession de la marque Carol's Daughter pour un montant de - 41,2 millions d'euros ;
- en 2025, l'impact de la cession de la marque Carol's Daughter pour un montant de - 40 millions d'euros.

(2) Dont :

- au premier semestre 2026, dépréciation d'actifs liée à l'arrêt du contrat de licence avec Sylena portant sur la commercialisation de produits en Chine pour - 35,8 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2026, les projets de redimensionnement des organisations corporate et de la division Produits Professionnels en Amérique du Nord pour - 6,4 millions d'euros, les projets d'intégration des acquisitions (Aēsop, Dr.G, Color Wow et Kering Beauté) pour - 13,8 millions d'euros et la poursuite des projets de réorganisation stratégique du Groupe pour - 14,8 millions d'euros ;
- au premier semestre 2025, la poursuite des projets de réorganisation stratégique de la division mondiale Luxe pour - 40,9 millions d'euros, les projets de restructuration et de création de cluster respectivement en Europe et Asie pour - 32 millions d'euros et le projet de réorganisation des différentes structures du Travel Retail pour - 12 millions d'euros ;
- en 2025, la poursuite des projets de réorganisation stratégique de la division mondiale Luxe pour - 63,8 millions d'euros, les projets de redimensionnement des organisations corporate et de la division Produits Professionnels en Amérique du Nord pour - 43,7 millions d'euros, les projets de restructuration et de création de cluster en Europe et Asie pour - 57,9 millions d'euros et le projet de réorganisation des différentes structures du Travel Retail pour - 11,3 millions d'euros.

(4) Dont :

- au premier semestre 2026, des coûts relatifs à certains litiges produits pour - 168,7 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions pour - 41,9 millions d'euros ;
- au premier semestre 2025, des coûts relatifs à certains litiges produits pour - 85,3 millions d'euros, l'effet de rattrapage lié à l'augmentation de la contribution patronale France sur les actions gratuites impactant les plans non encore livrés pour - 27,5 millions d'euros, des dons philanthropiques pour - 10,7 millions d'euros et des frais relatifs aux acquisitions pour - 9,6 millions d'euros ;
- en 2025, des coûts relatifs à certains litiges produits pour - 179,3 millions d'euros, l'effet de rattrapage lié à l'augmentation de la contribution patronale France sur les actions gratuites impactant les plans non encore livrés pour +31,2 millions d'euros, des dons philanthropiques pour - 18,7 millions d'euros, des frais relatifs aux acquisitions pour - 49,5 millions d'euros et des impacts de revalorisation à la baisse des dettes de complément de prix pour + 21,2 millions d'euros.

Note 5 Avantages au personnel - Actions gratuites

5.1 Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2026

Les principales hypothèses retenues (notamment évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs des régimes) pour la zone euro, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été revues au 30 juin 2026.

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2025 est d'environ 25 points de base pour les États-Unis et de 50 points de base pour le Royaume-Uni. Sur la France et les États-Unis, les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur contre une baisse de leur valeur pour le Royaume-Uni.

Ces pays présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 37,8 millions d'euros pour la France et 26 millions pour les États-Unis. Les impacts pour le Royaume-Uni sont non matériels.

b) Au 30 juin 2025

Les principales hypothèses retenues (notamment évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs des régimes) pour la zone euro, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été revues au 30 juin 2025.

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2024 est d'environ 50 points de base pour la France et de 25 points de base pour le Royaume-Uni. Sur les États-Unis, les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur contre une baisse de leur valeur pour la France et le Royaume-Uni.

Ces pays présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 70 millions d'euros pour la France, 14 millions pour les États-Unis et 4 millions d'euros pour le Royaume-Uni.

5.2 Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Aucun nouveau plan d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place sur le premier semestre 2026.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2026, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 292,76 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 10 juin au 24 juin 2026 au cours de laquelle 233 362 actions ont été souscrites et donnant droit à 62 355 actions abondées.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes au titre d'abondement, gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de trois actions offertes pour six actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites

assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de trois actions offertes pour six actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 31 juillet 2031 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés intègre une charge comptabilisée à la date de souscription sur la base de la valeur de la décote accordée aux salariés.

L'augmentation de capital aura lieu le 30 juillet 2026 à hauteur de 263 274 actions y compris actions abondées pour les salariés français.

Le coût total au titre des actions accordées liées au plan 2026 s'élève à 36,4 millions d'euros.

Le coût de l'abondement des salariés internationaux est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 324,76 euros par action.

La charge IFRS 2 au titre des plans d'actionnariat salariés constatée au titre du premier semestre 2026 s'élève à 29,7 millions d'euros.

Note 6 Actifs incorporels

Les Unités Génératrices de Trésorerie ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur au 31 décembre 2025. Aucun événement significatif sur le semestre 2026 n'est venu remettre en cause les hypothèses sur la base desquelles ont été effectués les tests de perte de valeur au 31 décembre 2025. En conséquence, il n'a pas été enregistré de dépréciation au cours du premier semestre 2026.

La hausse du poste *Écarts d'acquisition* de 3 200,1 millions d'euros résulte pour l'essentiel de la variation de périmètre (dont notamment Kering Beauté) pour 2 847,6 millions

d'euros, d'autres mouvements pour 65 millions d'euros (essentiellement mise à jour de l'écart d'acquisition Medik8 lié à la modification du prix d'acquisition) et de la variation positive des taux de change pour 287,5 millions d'euros.

La hausse du poste *Autres immobilisations incorporelles* de 1 254,1 millions d'euros résulte essentiellement d'acquisitions nettes d'amortissements de la période pour -33,0 millions d'euros, de variations de périmètre de 1 202,6 millions d'euros liées à l'acquisition Kering Beauté (note 2.1.1) et de la variation positive des taux de change pour 84,5 millions d'euros.

Note 7 Titres mis en équivalence

En millions d'euros

	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE			
Galderma	8 422,0	—	—
SkinSpirit	271,1	266,7	263,6
Amouage	97,4	92,3	93,2
Autres	19,9	21,3	19,1
TOTAL	8 810,5	380,2	376,0

Participation Galderma

La valeur de la participation de Galderma en date d'acquisition, soit le 10 février 2026, est de 8 082,4 millions d'euros qui se décompose comme suit :

- réévaluation des 10 % antérieurement détenus au cours de bourse du 10 février 2026 (148,4 CHF par action soit 162,67 €) représentant un montant de 3 869,9 millions d'euros. La réévaluation jusqu'à la date de prise de participation complémentaire reste comptabilisée en capitaux propres puisque la participation était historiquement comptabilisée à la juste valeur par éléments du résultat global ;

- acquisition complémentaire de 10 % représentant 4 212,5 millions d'euros correspondant au montant décaissé en date d'acquisition y compris frais de transaction.

Une allocation provisoire du prix d'acquisition a été réalisée sur la base des informations publiquement disponibles au moment de l'acquisition de la participation. L'affectation de la valeur au bilan au 10 février 2026 a été réalisée sur la base de la situation au 31 décembre 2025 ajustée d'une estimation de résultat entre le 31 décembre 2025 et le 10 février 2026. L'allocation provisoire du prix s'établit comme suit :

En millions d'euros

	10.02.2026
Part de L'Oréal dans l'actif net ajusté ⁽¹⁾ estimé de Galderma	- 163,6
Part de L'Oréal dans les actifs réévalués nets d'impôts différés	3 083,3
Écart d'acquisition (<i>goodwill</i>) implicite de L'Oréal	5 162,7
ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION DE GALDERMA	8 082,4

(1) L'actif net est ajusté de la valeur nette de certains actifs incorporels (dont principalement goodwill, marques et autres actifs issus d'allocation historique de prix d'acquisition).

Les actifs identifiés concernent principalement des actifs incorporels tels que des valeurs de marque, des licences de commercialisation, des plateformes technologiques et des produits commercialisés.

La valeur de la participation au 30 juin 2026 a principalement évolué depuis la prise de participation complémentaire en raison de l'effet de change (USD/EUR) pour un montant de 354 millions d'euros.

La participation du Groupe dans Galderma est de 20 % au 30 juin 2026 représentant 47 579 528 actions. Sur la base du cours de bourse de l'action Galderma au 30 juin 2026, soit 183,9 CHF, la valeur de marché de cette participation s'élève à 8 749,9 millions de CHF soit 9 487,5 millions €.

Note 8 Actifs et passifs financiers - Coût de l'endettement

8.1 Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts obligataires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

8.1.1 Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2026		30.06.2025		31.12.2025	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	—	2 598,0	—	—	—	—
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—
Dettes financières de location	1 931,2	444,2	1 425,3	455,8	1 362,9	434,5
Concours bancaires	—	304,8	—	149,5	—	54,1
Autres emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	709,9	727,5	184,7	732,9	504,1	667,2
Emprunts obligataires	9 077,6	919,5	4 573,3	1 306,6	7 565,7	1 327,6
TOTAL	11 718,7	4 993,9	6 183,3	2 644,8	9 432,6	2 483,4

(1) Dont 507,2 millions d'euros en non-courant au 30 juin 2026 pour les droits de rachat intégral des actionnaires minoritaires Medik8 (325,3 millions d'euros au 31 décembre 2025).

8.1.2 Emprunts obligataires

Montant des tranches En millions	Type d'émissions	Date d'émission	Type de taux	TIE ⁽¹⁾	Échéance	En millions d'euros		
						30.06.2026 ⁽²⁾	30.06.2025 ⁽²⁾	31.12.2025 ⁽²⁾
EUR 1 250	SLB ⁽³⁾	Mars 2022	Fixe	1,02 %	Juin 2026	—	1 248,9	1 259,0
EUR 1 000	EMTN ⁽⁴⁾	Mai 2023	Fixe	3,08 %	Mai 2028	999,6	997,7	1 013,2
EUR 800	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2023	Fixe	3,52 %	Janvier 2027	811,0	809,9	824,1
EUR 700	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2023	Fixe	3,47 %	Novembre 2029	712,1	711,5	700,1
EUR 750	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2024	Fixe	2,71 %	Novembre 2027	760,0	758,5	750,0
EUR 500	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2024	Fixe	2,94 %	Novembre 2031	507,7	507,4	500,4
USD 1 000	Obligataire ⁽⁵⁾	Mai 2025	Fixe	5,25 %	Mai 2035	871,3	845,9	845,8
EUR 850	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2025	Variable	2,63 %	Novembre 2027	851,9	—	850,3
EUR 1 000	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2025	Fixe	2,83 %	Novembre 2030	1 013,7	—	999,7
EUR 1 150	EMTN ⁽⁴⁾	Novembre 2025	Fixe	3,42 %	Janvier 2036	1 170,0	—	1 150,6
EUR 650	EMTN ⁽⁴⁾	Janvier 2026	Variable	2,66 %	Janvier 2028	652,7	—	—
EUR 500	EMTN ⁽⁴⁾	Janvier 2026	Fixe	2,67 %	Janvier 2029	503,8	—	—
EUR 600	EMTN ⁽⁴⁾	Janvier 2026	Fixe	3,05 %	Janvier 2032	602,9	—	—
CHF 225	EMTN ⁽⁴⁾	Juin 2026	Fixe	0,99 %	Juin 2032	243,2	—	—
CHF 275	EMTN ⁽⁴⁾	Juin 2026	Fixe	1,29 %	Juin 2036	297,1	—	—
TOTAL						9 997,1	5 879,9	8 893,2

(1) Taux d'intérêt effectif avant prise en compte des instruments de couverture.

(2) Y compris intérêts courus court terme et long terme non décaissés.

(3) Sustainability linked Bond.

(4) Euro Medium Term Notes.

(5) Emprunt obligataire sur le marché américain.

Les émissions obligataires sont principalement réalisées, dans le cadre d'un programme *Euro Medium-Term Notes* dont le plafond s'élève à 15 milliards d'euros au 30 juin 2026.

Nouvelles émissions obligataires sur la période

Le Groupe L'Oréal a procédé le 7 janvier 2026 avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant nominal total de 1,750 milliard d'euros.

L'offre est composée de trois tranches :

- une tranche de 650 millions d'euros à 2 ans, assortie d'un coupon à taux variable de Euribor 3M + 20 pb par an ;
- une tranche de 500 millions d'euros à 3 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 2,5 % par an ;
- une tranche de 600 millions d'euros à 6 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 2,875 % par an.

Le produit net des obligations a été utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise, notamment pour financer en partie l'acquisition de la participation supplémentaire de 10 % dans Galderma annoncée en décembre 2025.

La livraison des obligations a été effectuée le 12 janvier 2026.

Le Groupe L'Oréal a procédé le 9 juin 2026 avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant nominal de 500 millions de francs suisses.

L'offre est composée de deux tranches :

- une tranche de 225 millions de francs suisses à 6 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 0,93 % par an ;
- une tranche de 275 millions de francs suisses à 10 ans, assortie d'un coupon à taux fixe de 1,25 % par an.

Le produit net des obligations sera utilisé par l'émetteur pour les besoins généraux de l'entreprise.

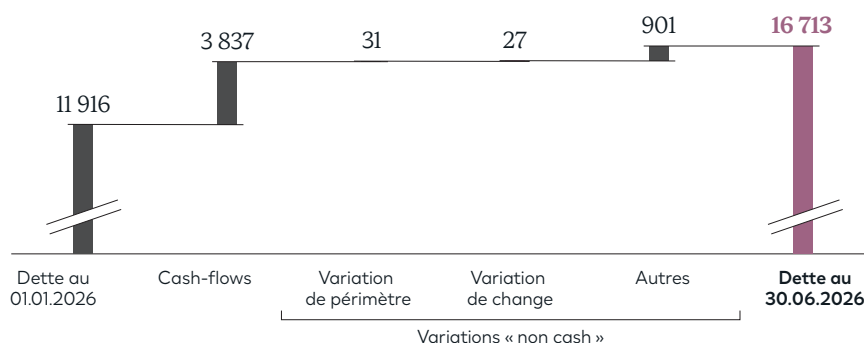
Les obligations devraient être notées AA (stable) par S&P et Aa1 (stable) par Moody's.

La livraison des obligations a eu lieu le 16 juin 2026.

8.1.3 Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2025	Variation cash	Variations « non cash »				30.06.2026
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres ⁽¹⁾	
Titres négociables à court terme	—	2 577,5	—	20,5	—	—	2 598,0
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—	—
Dettes de location	1 797,4	- 214,9	29,6	43,4	—	719,7	2 375,3
Concours bancaires	54,1	276,6	1,7	- 27,5	—	—	304,8
Autres emprunts et dettes financières	1 171,3	117,6	- 0,5	- 32,7	—	181,7	1 437,4
Emprunts obligataires	8 893,2	1 080,4	—	23,5	—	—	9 997,1
TOTAL	11 916,1	3 837,1	30,8	27,2	—	901,5	16 712,6

(1) Il s'agit des renouvellements, modifications et nouveaux contrats de location (719,7 millions d'euros) ainsi que la réévaluation des droits de rachat des actionnaires minoritaires Medik8 (181,9 millions d'euros).



8.1.4 Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Inférieure à 1 an	4 993,9	2 644,8	2 483,4
De 1 à 5 ans	7 175,4	4 371,4	6 544,0
Supérieure à 5 ans	4 543,3	1 811,9	2 888,5
TOTAL	16 712,6	8 828,1	11 916,0

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées à hauteur de 7 000 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 5 000 millions d'euros au 30 juin 2025 et 11 000 millions d'euros au 31 décembre 2025. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

Les évaluations sont faites sur la base du taux effectif à la fin de l'exercice, après prise en compte des instruments de couverture et sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

La valeur reconnue au bilan ne fait pas apparaître d'écart significatif avec la valeur nominale des emprunts (note 8.1.2).

8.1.5 Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Euro (EUR)	9 804,5	5 056,6	8 059,2
US dollar (USD)	2 448,1	862,2	853,4
Franc suisse (CHF)	540,9	—	0,1
Livre sterling (GBP)	507,4	0,2	325,3
Won coréen (KRW)	453,4	502,6	461,1
Yuan chinois (CNY)	186,6	179,2	179,9
Peso chilien (CLP)	64,6	53,1	40,7
Peso colombien (COP)	49,4	49,9	64,5
Real brésilien (BRL)	43,1	40,6	4,3
Taiwan dollar (TWD)	39,4	35,1	12,2
Hong Kong dollar (HKD)	27,7	2,2	—
Livre turque (TRY)	24,1	17,6	16,3
Dollar australien (AUD)	21,8	14,1	—
Autres	126,4	133,7	101,7
TOTAL	14 337,3	6 947,1	10 118,6

8.1.6 Répartition de la dette taux fixe – taux variable

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Taux variable	4 601,6	335,1	1 089,4
Taux fixe y compris dette de location	12 111,0	8 493,0	10 826,6
TOTAL	16 712,6	8 828,1	11 916,0

8.1.7 Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette sur les titres négociables à court-terme, après prise en compte des instruments de couverture s'élèvent à 2,81 % au 30 juin 2026 contre 0 % au 30 juin 2025 comme au 31 décembre 2025 (en raison du remboursement des titres négociables en clôture à fin juin 2025 comme à fin 2025).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires émis par le Groupe s'élève à 3,12 % au 30 juin 2026 contre 2,78 % au 30 juin 2025 et 2,84 % au 31 décembre 2025.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen terme significatif au 30 juin 2026 comme au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025.

8.1.8 Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Euro (EUR)	2,70 %	2,71 %	2,75 %
US dollar (USD)	3,58 %	3,71 %	3,67 %
Franc suisse (CHF)	3,77 %	— %	— %

8.1.9 Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2026, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 14 337,3 millions d'euros contre 6 947,1 millions d'euros et 10 118,6 millions d'euros respectivement au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025.

8.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30.06.2026		30.06.2025		31.12.2025	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
<i>En millions d'euros</i>						
Valeurs mobilières de placement	1 371,7	1 370,6	2 290,1	2 290,1	4 986,4	4 971,1
Comptes bancaires et autres disponibilités ⁽¹⁾	2 677,1	2 678,4	2 531,8	2 531,8	4 878,7	4 879,9
TOTAL	4 048,8	4 049,0	4 821,9	4 821,9	9 865,0	9 851,1

(1) Dont 273,8 millions d'euros de trésorerie dans des pays où le rapatriement des liquidités est difficile.

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'€STR – anciennement Eonia). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de trois mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

8.3 Actifs financiers non courants

	30.06.2026		30.06.2025		31.12.2025	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
<i>En millions d'euros</i>						
TITRES NON CONSOLIDÉS						
Sanofi ⁽¹⁾	6 657,4	3 025,2	7 289,6	3 025,2	7 334,8	3 025,2
Galderma ⁽²⁾	—	—	2 927,4	1 813,1	4 145,5	1 812,9
Autres titres cotés ⁽³⁾	12,1	103,4	22,0	103,4	22,2	103,4
Titres non cotés ⁽⁴⁾	666,5	663,0	647,1	596,9	639,8	642,8
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI						
Prêts et créances financiers non courants	176,1	179,4	155,1	158,3	184,1	188,6
Excédents de financement des engagements de retraite détenus en actifs	564,6		526,1		540,8	
TOTAL	8 076,7	3 970,9	11 567,5	5 696,8	12 867,3	5 772,9

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 7,30 % au 30 juin 2026. La valeur au 30 juin 2026 de 6 657,4 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2026 de 75,08 euros. Le coût d'acquisition de 3 025,2 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Suite à la prise de participation complémentaire à hauteur de 10 % en février 2026 dans Galderma, la participation est désormais consolidée par mise en équivalence. Cette participation était, jusqu'au 10 février 2026, valorisée à la juste valeur par résultat global pour une valeur de 3 869,9 millions d'euros soit une variation de valeur sur la période de - 275,6 millions d'euros.

(3) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotées ainsi que les actions Euroapi.

(4) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- la participation minoritaire dans Jacquemus pour 103,2 millions d'euros ;
- les titres de l'entité Chando acquis en 2024 pour 58,4 millions d'euros ;
- les autres participations dans des start-up et autres fonds d'investissements.

En l'absence de valorisation disponible, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Note 9 Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1 Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2026, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à 5,4 millions d'euros, contre 304,4 millions d'euros au 30 juin 2025 et 127,6 millions d'euros au 31 décembre 2025.

9.2 Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Valeur temps	16,0	13,5	- 0,3
Autres écarts de change	26,9	- 58,2	12,1
TOTAL	42,9	- 44,7	11,8

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement - 0,6 million d'euros, - 5,5 millions d'euros et - 8,6 millions d'euros pour les premiers semestres 2026 et 2025 et l'année 2025.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Coût des ventes	39,6	- 31,1	16,4
Frais de recherche et innovation	- 11,3	- 2,0	- 11,0
Frais publi-promotionnels	5,7	- 4,7	2,7
Frais commerciaux et administratifs	8,9	- 6,9	3,8
PERTES ET GAINS DE CHANGE	42,9	- 44,7	11,8

9.3 Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2026 comme au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

9.4 Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2026, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

Au 30 juin 2026, le Groupe détient 88 670 657 actions Sanofi pour une valeur de 6 657,4 millions d'euros (note 8.3.). Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

9.5 Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;

- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables, tels que des rapports de valorisation de fonds d'investissements.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers significatifs comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros

30 juin 2026

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		138,7		138,7
Actions Sanofi	6 657,4			6 657,4
Autres titres	12,1		665,6	677,7
Valeurs mobilières de placement	1 371,7			1 371,7
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	8 041,2	138,7	665,6	8 845,5
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		279,0		279,0
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	279,0	—	279,0

En millions d'euros

30 juin 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		418,7		418,7
Actions Sanofi	7 289,6			7 289,6
Actions Galderma	2 927,4			2 927,4
Autres titres	22,0		646,8	668,8
Valeurs mobilières de placement	2 290,1			2 290,1
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	12 529,1	418,7	646,8	13 594,6
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		124,7		124,7
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	124,7	—	124,7

En millions d'euros

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		214,1		214,1
Actions Sanofi	7 334,8			7 334,8
Actions Galderma	4 145,5			4 145,5
Autres titres	22,2		639,4	661,6
Valeurs mobilières de placement	4 986,4			4 986,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	16 488,9	214,1	639,4	17 342,4
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		172,2		172,2
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	172,2	—	172,2

Note 10 Capitaux propres - Résultat par action

10.1 Capital social

Le capital se compose de 532 386 540 actions de 0,20 euro au 30 juin 2026, contre 534 315 434 actions au 30 juin 2025 et 533 783 028 actions au 31 décembre 2025.

10.2 Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2026

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2026 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2026	533 783 028	—	533 783 028
Annulation	- 1 398 734	1 398 734	—
Levées actions gratuites	2 246	—	2 246
Rachats d'actions propres	—	- 1 398 734	- 1 398 734
AU 30.06.2026	532 386 540	—	532 386 540

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2026 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2026	—	—	—	—
Annulation	- 1 398 734	—	- 1 398 734	- 501,4
Levées actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	1 398 734	—	1 398 734	501,4
AU 30.06.2026	—	—	—	—

b) Année 2025

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2025 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2025	534 312 021	—	534 312 021
Annulation	- 1 356 636	1 356 636	—
Levées actions gratuites	827 643	—	827 643
Rachats d'actions propres	—	- 1 356 636	- 1 356 636
AU 31.12.2025	533 783 028	—	533 783 028

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2025 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2025	—	—	—	—
Annulation	- 1 356 636	—	- 1 356 636	- 501,5
Levées actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	1 356 636	—	1 356 636	501,5
AU 31.12.2025	—	—	—	—

10.3 Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action**10.3.1 Réconciliation avec le résultat net**

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	2025
Résultat net – part du groupe	3 547,1	3 368,0	6 127,2
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	0,2	41,2	37,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	35,8	—	—
Coûts de restructuration	49,5	93,4	208,5
Autres	215,1	134,3	259,1
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 65,2	- 50,4	- 97,4
Contribution exceptionnelle France	187,9	197,7	252,7
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	—	0,1	- 1,8
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	- 10,6	- 1,2	20,4
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	3 959,6	3 783,0	6 806,4

10.3.2 Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
1^{er} semestre 2026			
Résultat net par action	3 547,1	533 169 773	6,65
Actions gratuites		1 552 909	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 547,1	534 722 682	6,63

1 ^{er} semestre 2025	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 368,0	533 968 779	6,31
Actions gratuites		1 469 820	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 368,0	535 438 599	6,29

2025	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	6 127,2	533 716 166	11,48
Actions gratuites		1 650 468	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	6 127,2	535 366 634	11,44

10.3.3 Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2026	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 959,6	533 169 773	7,43
Actions gratuites		1 552 909	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 959,6	534 722 682	7,40

1 ^{er} semestre 2025	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 783,0	533 968 779	7,08
Actions gratuites		1 469 820	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 783,0	535 438 599	7,07

2025	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrent – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	6 806,4	533 716 166	12,75
Actions gratuites		1 650 468	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	6 806,4	535 366 634	12,71

10.3.4 Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Note 11 Provisions pour risques et charges - Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1 Provisions pour risques et charges

11.1.1 Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	31.12.2025
Provisions pour risques et charges non courantes	89,0	76,3	84,5
Provisions non courantes ⁽¹⁾	89,0	76,3	84,5
Provisions pour risques et charges courantes	1 197,7	1 059,4	1 117,7
Provisions pour restructurations	163,1	210,4	204,4
Provisions pour retour de produits	287,7	282,8	262,0
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	746,9	566,2	651,3
TOTAL	1 286,7	1 135,7	1 202,2

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, aux litiges produits.

11.1.2 Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2025	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2026
Provisions pour restructurations	210,4	204,4	23,0	- 55,6	- 10,3	1,6	163,1
Provisions pour retour de produits	282,8	262,0	230,9	- 181,9	- 29,2	5,8	287,7
Autres provisions pour risques et charges	642,5	735,8	301,9	- 212,7	- 20,8	31,6	835,9
TOTAL	1 135,7	1 202,2	555,9	- 450,2	- 60,3	39,0	1 286,7

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	374,1	- 367,4	- 50,0
Autres produits et charges	181,9	- 82,7	- 10,3
Résultat financier	—	—	—

11.2 Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs décrits ci-dessous.

Certains de ces litiges donnent lieu à la constitution de provisions. D'autres litiges sont considérés comme des passifs éventuels, soit parce qu'aucune estimation fiable des montants susceptibles d'être mis à la charge du Groupe ne peut être fournie en l'état des informations disponibles, soit parce que la Direction du Groupe a déterminé, notamment au regard des avis des conseils et experts externes qui l'assistent dans ces litiges, que la probabilité pour que le litige donne lieu à un paiement de la part du Groupe est faible.

S'agissant de certains litiges pour lesquels une provision a été constituée ou pour certains passifs éventuels, le Groupe considère que la divulgation du montant de la provision ou de l'estimation de l'effet financier du passif éventuel lui causerait un préjudice sérieux dans le cadre de ces litiges. En conséquence, pour ces litiges, le Groupe fournit une information sur leur nature mais ne révèle pas le montant de leur provision ou, s'agissant des passifs éventuels, de l'estimation de leur effet financier, conformément au paragraphe 92 de la norme IAS 37.

11.2.1 Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 758 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions historiquement défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 50 millions d'euros.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 et 2019/20 à 2020/21 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 209 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales françaises, coréennes, espagnoles et italiennes en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

11.2.2 Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en

réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000.

Ce montant a été confirmé par une décision de la Cour de cassation du 18 octobre 2023.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à des décisions de justice favorables à L'Oréal. Certaines de ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

11.2.3 Litiges liés à la responsabilité du fait des produits en Amérique du Nord

Dans le cadre des procédures liées à la responsabilité du fait des produits, l'appréciation du risque repose sur un ensemble de facteurs complexes et évolutifs. Aussi, même lorsque le Groupe considère disposer d'arguments sérieux pour obtenir le rejet des demandes et que la probabilité d'une condamnation est faible sur la base des informations actuellement disponibles, il existe un aléa judiciaire inhérent à ces procédures et, en cas de décision défavorable, un risque de condamnation à des dommages et intérêts, en particulier aux États-Unis en raison des spécificités du droit et de l'environnement contentieux locaux.

Au vu des incertitudes inhérentes à ces litiges, le Groupe ne peut donc exclure que ces procédures puissent avoir un impact potentiellement significatif d'un point de vue réputationnel ou financier, ce qui peut conduire le Groupe à envisager des solutions alternatives à la voie judiciaire, en ce compris la conclusion de transactions.

a) Litiges liés à des produits contenant du talc aux États-Unis

À l'instar d'autres acteurs du secteur des cosmétiques, des filiales américaines du Groupe sont actuellement visées aux États-Unis dans des affaires de responsabilité du fait des produits en lien avec la présence alléguée de particules d'amiante dans certains produits cosmétiques contenant du talc. Jusqu'à présent, aucun des cas impliquant des filiales du Groupe n'est allé jusqu'au procès. Certaines plaintes ont été rejetées et d'autres ont fait l'objet de transactions. Au 30 juin 2026, environ 760 procédures sont en cours. Des provisions sont comptabilisées au titre de ces litiges. L'Oréal conteste fermement les demandes formées dans le cadre de ces actions.

b) Litiges liés à des produits défrisants pour cheveux (*hair relaxers*) en Amérique du Nord

Des entités du Groupe sont actuellement visées dans des affaires de responsabilité du fait des produits en lien avec la présence alléguée dans des produits défrisants pour cheveux (*hair relaxers*) d'ingrédients qui auraient causé divers problèmes de santé. Au 30 juin 2026, les sociétés américaines du Groupe étaient assignées dans 11 554 procédures fédérales regroupées dans le cadre d'une procédure multi-district (« MDL ») en cours devant le tribunal fédéral du district nord de l'Illinois, et dans 1 082 actions individuelles (parfois consolidées) devant

diverses juridictions étatiques. La phase de « discovery » est en cours. D'autres actions sont également en cours en lien avec les mêmes produits, notamment une action de groupe (« class action »), pour des préjudices financiers. Aucune provision n'a été constatée à ce jour. Le Groupe conteste fermement les demandes formées dans le cadre de ces actions.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

Note 12 Opérations d'acquisition en cours**Participation majoritaire**

Le Groupe L'Oréal a annoncé le 18 juin 2026, avoir signé un accord pour acquérir une participation majoritaire au capital d'**Innovist**, une plateforme de marques de soins personnels et de beauté de premier plan en Inde. Cette décision stratégique confirme la volonté d'expansion de L'Oréal dans un marché de la beauté en forte croissance en Inde, et complète son portefeuille avec des marques locales adaptées aux consommateurs indiens.

Fondée en 2019 par Rohit Chawla, Sifat Khurana et Vimal Bholia, Innovist est l'une des plateformes de beauté fondées sur la science et l'écosystème *online* qui connaît la croissance la plus rapide en Inde. Derrière des marques de plus en plus populaires telles que Bare Anatomy et Chemist at Play, Innovist s'est construite sur un engagement envers des formulations propres et des ingrédients transparents, soutenu par de solides capacités internes de recherche et développement et de fabrication. Les produits de soins de la peau et de soins capillaires très

prisés d'Innovist sont disponibles sur ses propres plateformes de vente directe aux consommateurs, sur les principaux sites de e-commerce et de commerce rapide (*quick commerce*), ainsi que *via* des partenariats de vente au détail à l'échelle nationale.

Selon les termes de l'accord, l'équipe fondatrice d'Innovist restera en place, en tant qu'actionnaires minoritaires, et continuera à diriger et à développer l'entreprise en collaboration avec L'Oréal Inde. Les marques d'Innovist rejoindront le portefeuille de la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

L'Oréal consolidera les ventes d'Innovist à compter de la date de clôture de la transaction. Dans le cadre de l'accord, L'Oréal acquiert également les droits de racheter intégralement, à terme, les parts des actionnaires minoritaires.

La transaction devrait être finalisée dans les prochains mois, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles.

Note 13 Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration excepté l'accord de résiliation anticipée de la licence Beauté de Gucci avec Coty signé le 7 juillet 2026 (note 2.1.1).

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

David Dupont-Noel

ERNST & YOUNG Audit

Céline Eydieu-Boutté

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2026

4

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 31 juillet 2026,

Par délégation du Directeur Général,

Christophe BABULE

Directeur Général – Administration et Finances



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Tél. : +33 (0)7 60 66 70 83

CRÉDITS PHOTOS

Couverture : McCann Agency/Mona Tougaard/Viktor&Rolf.

Retrouvez l'intégralité
du **Document d'Enregistrement Universel 2025**

sur www.loreal-finance.com
ou sur l'application L'Oréal Finance

L'ORÉAL

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL
DE 106 529 962,80 EUROS
632 012 100 R.C.S. PARIS

SIÈGE ADMINISTRATIF :
41, RUE MARTRE
92117 CLICHY CEDEX
TÉL. : 01 47 56 70 00

SIÈGE SOCIAL :
14, RUE ROYALE
75008 PARIS

www.loreal.com
www.loreal-finance.com